



Vendre ma cuisine équipée aux futurs locataires

Par **Grenouille70**, le **09/05/2015** à **16:42**

Bonjour,

je suis sur le point de quitter un logement en location dans lequel j'ai fait installer une cuisine équipée il y a un peu moins de 4 ans.

J'ai rencontré mes successeurs dans l'appartement et ils sont très intéressés pour garder la cuisine.

En revanche mon logeur s'y oppose (pole immobilier de logements intermédiaires).

Franchement je ne vois pas pourquoi. Ai-je un quelconque recours?

Merci

Par **moisse**, le **10/05/2015** à **11:39**

Bonjour,

[citation]En revanche mon logeur s'y oppose xxx Franchement je ne vois pas pourquoi[/citation]

Moi je vois très bien: soit vous emportez la cuisine et remettez en état les murs, soit vous l'abandonnez et elle devient propriété du bailleur.